atrophiait les testicules en les froissant entre les doigts, pratique de castration que l'on pratique encore, dans l'économie rurale, sur certains animaux en bas âge, comme les veaux, les agneaux, etc., et qui a reçu le nom de *bistournage*. Ces sortes d'*eunuques* ne sont pas entièrement stériles; quelques vaisseaux seminifères peuvent avoir échappé à la distorsion, et l'éjaculation a encore lieu. Pithias, amie d'Aristote, était fille d'un *eunuque* de ce genre. 3° Les *eunuques* auxquels on a totalement enlevé les testicules. Ceux-ci peuvent pourtant entrer en érection et procurer aux femmes une certaine jouissance. Si l'on en croit Juvénal, les dames romaines ne les dédaignaient pas, *quod abortivo non opus est*, dit-il; et, en Orient, les lois mêmes leur permettaient le mariage. 4° Les *eunuques* privés non-seulement des testicules, mais encore de la verge et de tout ce qui appartient aux organes extérieurs de la génération. Cette dernière catégorie, incapable même de tout simulacre de coït, était choisie de préférence pour la garde des harems; leur mutilation est telle, qu'ils ne peuvent uriner sans le secours d'une canule.

La castration a été longtemps pratiquée en Italie pour conserver la voix aux hommes destinés à chanter dans les églises et sur les théâtres, où les femmes n'avaient point le droit de paraître. En France, sous prétexte de prévenir certaines hernies, on a vu, pendant longtemps, des charlatans parcourir les campagnes et pratiquer l'ablation d'un et quelquefois des deux testicules. En 1776, l'Académie de médecine mit un terme à cet abus, en appelant sur ce point l'attention du gouvernement. Les effets de la castration sur l'homme sont d'autant plus prononcés que celle-ci a été pratiquée dans un âge moins avancé. Ainsi, lorsqu'un individu a été châtré avant l'âge de la puberté, les organes qui n'ont pas été enlevés ne se développent plus. Le scrotum, le pénis restent ce qu'ils étaient ou deviennent même plus petits. Les poils, s'il s'en montre, commencent à paraître au pubis, aux aisselles, sur la poitrine, manquent complétement; la barbe même fait défaut, absolument comme chez la femme. Chez les animaux eux-mêmes, les cornes, les ergots, les crêtes, qui sont l'attribut du mâle, ne se développent pas après la castration. Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est la sympathie qui existe entre les organes de la génération et l'organe de la voix. Celle-ci ne change pas; elle reste dans l'état même où elle était dans l'enfance, et cela tient à un arrêt de développement des cartilages du larynx et des cordes vocales. C'est ce qu'a pu constater Dupuytren par la dissection de ces parties sur un *eunuque* qui avait été châtré dans l'enfance. Le cervelet est, non-seulement chez l'homme, mais même chez les animaux, beaucoup moins développé. Outre ces modifications, on remarque encore de grands changements dans tout l'organisme des *eunuques*: leur peau, privée de poils, est plus blanche, plus molle, plus douce; les cheveux, plus soyeux, plus beaux, persistent plus longtemps; les chairs sont plus molles; une pâleur féminine et des traits moins accentués caractérisent leur visage; ils sont assez souvent, en Orient, recherchés par les hommes. Chez eux, comme chez la femme, c'est surtout le système lymphatique qui domine; ils ont le squelette peu développé, des formes arrondies, des cuisses grosses, les jambes gonflées, le ventre mou et relâché: ils sont toujours dodus d'un agréable embonpoint. Tels sont les changements que la science a pu, de tout temps, observer sur les individus soumis à la castration; mais quand il s'agit d'expliquer comment l'ablation des testicules peut les produire, il se présente de grandes difficultés, parce qu'on ne peut saisir la connexion intime des organes génitaux avec le reste de l'économie. On comprend que, pour ce qui est des phénomènes, pour ainsi dire locaux, comme l'atrophie du pénis, du scrotum, la non-apparition des poils, l'esprit peut facilement les concevoir, vu la relation qui existe dans les fonctions de ces différentes parties. Quant aux phénomènes généraux, on les explique de deux manières: par l'influence directe du sperme sur le sang, ou par la réaction du système nerveux génital sur les grands centres nerveux. Dans le premier cas, on se fonde sur l'hypothèse que le sperme, dans l'homme parfait, est destiné à être en partie résorbé, à passer dans le torrent circulatoire pour retremper en quelque sorte le sang, qui porte la force et la vigueur dans toute l'économie (ceci est prouvé par l'extrême faiblesse qui suit les grandes pertes séminales); or, ce même sperme venant à manquer complétement chez les *eunuques*, ils perdent ainsi quelques-unes des propriétés vitales du sexe masculin; de là la faiblesse qui se montre dans toute l'économie et la constitution particulière aux *eunuques*. D'un autre côté, le système nerveux génital se trouvant intimement uni avec les autres parties nerveuses, il est naturel d'admettre que, la réaction du premier sur le second système n'existant plus, il doit se produire une modification profonde dans toute l'économie, modification qui se traduit par les phénomènes précédemment décrits. Il est difficile de dire quelle est la meilleure de ces deux théories; mais on serait peut-être plus dans le vrai en admettant l'influence double du système nerveux et du système sanguin.

Si l'on passe du physique au moral, la dégradation des *eunuques* ne sera pas moins remarquable. Incapables de se défendre à cause de leur faiblesse, ils subissent volontiers le joug d'un plus fort pour obtenir sa protection. L'esclavage même ne leur paraît pas insupportable, et, pour l'adoucir, il n'est point de bassesses et d'ignominies dont ils ne soient capables. Dans leurs rapports, ils n'emploient que l'intrigue, l'astuce et la flatterie. Ceux qui sont commis à la garde des femmes rivalisent avec elles de ruse et d'hypocrisie pour les surprendre et capter ainsi les bonnes grâces du maître. Soit que le non-développement du cervelet, siége des plaisirs voluptueux, ait entravé celui des autres parties du cerveau; soit que la réaction produite par le système nerveux génital sur les autres centres nerveux ou règne l'intellect ne s'opère pas chez les *eunuques*, il est certain que ces êtres mutilés sont peu remarquables par les qualités de l'esprit. On trouve à peine le nom de quelques-uns dans l'histoire, et encore ils sont souvent plus célèbres par leurs crimes que par leurs talents.

En général, les *eunuques* qui ont été opérés dans le jeune âge sont privés de désirs vénériens et voient les femmes avec indifférence; mais il n'en est pas ainsi des autres qui, exposés au contact des femmes et témoins des plaisirs d'autrui, regrettent sans cesse la perte qu'ils ont faite. Il est probable même que cette impuissance à laquelle ils se voient réduits influe beaucoup sur leur caractère et contribue à les rendre méchants. Gall dit avoir remarqué que, chez les *eunuques*, le lobe postérieur du cerveau (ou le palais d'amour maternel) est très-développé; d'où, si cette remarque est exacte, un goût prononcé des *eunuques* pour les enfants.

Les fonctions de nutrition se font chez les *eunuques* plus lentement que chez les autres hommes. Ainsi, ils mangent moins; une nourriture moins substantielle leur suffit. Leur transpiration est acidule et n'a pas l'odeur caractéristique du sexe mâle. Le vin, de même qu'à certains animaux dont la chair n'est mangeable que longtemps après la castration. On dit que les *eunuques* sont moins sujets aux maladies que les hommes, et il doit en être ainsi, au moins pour certaines affections, les calculs urinaires, par exemple, puisque leur urine est bien moins riche en urée et en substances animalisantes. Hippocrate prétend qu'ils sont exempts de la goutte; Ramazzini, des hernies, ce qui pourrait s'expliquer par la laxité de leur abdomen.

Lorsque l'*eunuque* a été mutilé après l'âge de la puberté, c'est-à-dire vers l'âge de vingt ans ou au delà, il conserve tous les désirs et tous les besoins qu'il éprouvait auparavant; car le siége du désir n'est plus seulement dans les organes génitaux, mais dans le cervelet qui, à cet âge, a acquis son entier développement. La voix et la barbe se conservent quelques années; mais l'individu finit toujours par prendre graduellement tous les caractères physiques et physiologiques de l'*eunuque*, tels que nous venons de les décrire.

Selon Paul Zacchias, on aurait jadis châtré les femmes en Allemagne. Adramasis, roi des Libyens, aurait aussi, au dire d'Athénée, fait châtrer des femmes pour s'en servir comme des *eunuques*; mais ces assertions n'offrent rien d'authentique. On rapporte encore un fait qui n'est peut-être pas plus certain. C'est celui d'un châtreur de porcs qui, pour punir un fils de ses débauches, aurait pratiqué sur elle la castration, et l'opération aurait très-bien réussi. Quoi qu'il en soit, le danger pour les femmes que l'on voudrait châtrer serait beaucoup plus grand que pour les hommes; car, chez elles, la castration consiste dans l'ablation des ovaires et non dans celle du clitoris et des lèvres de la vulve. On dit, et probablement par analogie seulement, que les femmes châtrées éprouvent des changements inverses à ceux des hommes *eunuques*: tandis que ces derniers acquièrent un caractère et des formes féminines, les femmes, au contraire, tendent à revêtir les apparences extérieures et les sentiments du sexe masculin. Ainsi, les mamelles s'atrophient peu à peu et disparaissent; des poils se développent au menton, sur la poitrine et sur différentes parties du corps; les traits de la physionomie deviennent de plus en plus accentués et se rapprochent, par leur expression, de ceux de l'homme; les formes arrondies font place à des saillies musculaires, et les sentiments doux et aimables disparaissent pour toujours. V. CASTRATION.

— Hist. « Le jour où il entre en servitude, l'esclave perd tous les vertus de l'homme, » a dit Homère; on pourrait dire non moins justement: « Le jour où l'*eunuque* est dépouillé des signes de la virilité, il perd tout sentiment de la dignité humaine. » L'abâtissement du caractère produit par de semblables mutilations, nous l'avons déjà remarqué tout à l'heure, est une règle générale qui n'est point infirmée par les rares exceptions qu'en peut fournir l'histoire. Pour des millions d'*eunuques* qui ont déshonoré la nature humaine, quelques-uns seulement se sont rendus célèbres par leur talent ou par le rôle important qu'ils ont joué dans la politique. Certains historiens, plus amoureux du paradoxe que soucieux de la vérité, ont prétendu trouver dans leur infortune même la cause de leur illustration; ils ont soutenu que la femme était un des plus grands écueils semés sur la route des hommes politiques, et que les *eunuques*, à l'abri de ce danger, pouvaient se donner complétement au soin de leur fortune et de leur ambition. Au point de vue historique, cette assertion est doublement fausse, l'amour est un des ressorts les plus puissants qui agissent sur le cœur humain, et ce sentiment a excité plus de nobles actions qu'il n'a enfanté de caractères vraiment forts; de plus, les *eunuques* qui ont joué un grand rôle y sont arrivés moins par leurs talents réels et leur application constante que par leur servilité sans égale, leur complaisance qui ne reculait devant aucun de ces sacrifices qui eussent révolté même le plus plat courtisan. Lorsque Artaxerxès repassa le Pont-Euxin, après avoir été battu par les Grecs, une tempête s'éleva et le pilote déclara que le vaisseau, trop chargé, était menacé de sombrer; alors on vit les plus grands seigneurs de la cour venir s'incliner devant le grand roi, et se précipiter dans les flots pour sauver sa vie précieuse. Eh bien! parmi tous ces princes qui faisaient si volontiers le sacrifice de leur vie, bien peu eussent consenti à remplir l'office de Bagoas, et à se prêter à ces familiarités honteuses qui en avaient fait le favori de Darius et qui lui concilièrent l'amitié d'Alexandre.

On dit que ce fut Sémiramis qui, la première, eut l'idée de faire mutiler des malheureux pour son service domestique; mais, cette assertion, purement traditionnelle, ne s'appuie sur aucun témoignage historique. Ce qu'on sait de bien positif, c'est que les Assyriens, les Mèdes et les Perses avaient des *eunuques*. C'est là, surtout, en Orient, qu'il faut chercher les *eunuques*; les palais en étaient peuplés et ils y remplissaient les premières places. Pulphar était un *eunuque* du pharaon dont parle Moïse, ce qui rend bien plus excusable l'amour de sa femme pour Joseph. Hérodote raconte en ces termes l'histoire de l'*eunuque* Hermotime: « Je ne connais, dit-il, personne qui se soit plus cruellement vengé d'une injure qu'Hermotime, qui tenait le premier rang parmi les *eunuques* de Xerxès. Ayant été pris par des ennemis, il fut vendu à Pannonius, de l'île de Chio, cet homme vivait d'un trafic infâme: il achetait les jeunes garçons de bonne mine, les faisait *eunuques* et les menait à Ephèse, où il les vendait très-cher; car la fidélité des *eunuques* les rend, chez les barbares, plus précieux que les autres hommes. Pannonius, qui vivait, dis-je, de ce trafic, fit *eunuques* un grand nombre de jeunes garçons, et, entre autres, Hermotime. Cet Hermotime ne fut pas malheureux en tout. Conduit de Sardes au roi, il parvint avec le temps, auprès de Xerxès, à un plus haut degré de faveur que les autres *eunuques*. Tandis que le roi était à Sardes et qu'il se disposait à marcher sur ses troupes contre Athènes, Hermotime, étant allé pour quelques affaires dans un canton de la Mysie cultivé par les habitants de Chio, y rencontra Pamonius. Il l'ayant reconnu, il lui témoigna beaucoup d'amitié; et, commençant par un grand détail des biens qu'il lui avait procurés, il passa ensuite à ceux qu'il promettait de lui faire par reconnaissance s'il voulait venir avec toute sa famille demeurer chez lui. Pannonius, charmé de ses offres, se rendit chez Hermotime avec sa femme et ses enfants. Quand celui-ci l'eut en sa puissance avec toute sa famille: « O le » plus scélérat de tous les hommes! lui dit-il, » toi qui gagnes ta vie au plus infâme métier, » quel mal t'avions-nous fait, moi et les miens, » à toi ou à quelqu'un des tiens, pour m'avoir » privé de mon sexe et m'avoir réduit à n'être plus rien? Tétais-tu donc imaginé que » les dieux n'auraient aucune connaissance de » ton action? Scélérat! par un juste jugement ils t'ont fait tomber entre mes mains » au moyen d'un appât trompeur, afin que tu » ne puisses te plaindre du châtiment que je » vais t'infliger. » Après ces reproches, il se fit amener les quatre enfants de Pannonius, et le força de les mutiler en même temps. Pannonius, s'y voyant contraint, le fit, et cet ordre fut exécuté. Hermotime obligea ensuite les enfants à faire la même opération à leur père. C'est ainsi que fut puni Pannonius et qu'Hermotime se vengea. »

Disons aussi quelque chose de l'*eunuque* Combabus, dont l'histoire est des plus curieuses. Combabus était favori d'un roi d'Assyrie, et fut choisi par lui pour accompagner la reine Stratonice dans un pélerinage que celle-ci voulait faire et qui ne devait pas durer moins de deux ans. Prévoyant que les courtisans ne manqueraient pas de profiter d'une pareille circonstance pour le perdre, et qu'on l'accuserait auprès de son maître d'avoir séduit la reine, il se fit pratiquer la même opération qu'Origène, mit les pièces dans une boîte qu'il scella et confia au roi en dépôt. Ce qu'il avait prévu ne manqua pas d'arriver: Stratonice, fatiguée de son voyage prolongé, et séduite par la beauté de Combabus, alla le trouver un soir qu'elle s'était enivrée et lui découvrit sa passion. Celui-ci ne put la faire revenir à la raison qu'en lui révélant le piteux état dans lequel il s'était mis. Il n'en fut pas moins accusé auprès du roi, et des témoins assurèrent l'avoir vu en conversation criminelle. On le condamna au supplice, lorsqu'il pria le roi d'ouvrir la boîte qu'il lui avait confiée avant son départ, et c'est de cette façon qu'il établit son innocence.

» De l'Orient, les *eunuques* passèrent à Rome et remplacèrent bientôt les affranchis dans la faveur impériale. Sous le règne d'Héliogabale, ils furent tout-puissants; mais c'est surtout à Constantinople qu'ils régnèrent en maîtres. Eusèbe, favori et grand chambellan de Constance II, en remplit le palais, et l'empire d'Orient fut désormais livré à leur discrétion. Parmi ceux dont l'histoire a gardé le souvenir, il faut citer Eutrope, ce misérable esclave, assemblage de tous les vices, et Narsès, qui, du moins, avait des talents remarquables. C'est à lui que l'impératrice envoya une quenouille, en disant que c'était la seule arme qui convint aux hommes de son espèce. L'invasion des barbares appelés par Narsès punit ces paroles ainsi: *Signum Alcheri, archiprestyters et eunuchi*. Parmi les autres *eunuques* qui méritent d'être cités, mentionnons Abailard, dont la pitense aventure est connue de tous; Paracelse, Boileau, le botaniste Robin et l'académicien Gombaud, dont Saint-Evremond a dit:

Gombaud, pour un châtré, ne manque pas de feu.

Maurepas était soupçonné d'être *eunuque* ou à peu près; aussi le chansonna-t-on de la façon suivante:

Maurepas devient tout-puissant;
Vîa c' que c'est que d'être impuissant.

Nous avons déjà dit que les *eunuques* ne peuvent faire partie du clergé catholique, et on a même été jusqu'à avancer, mais nous le rapportons ici sans le certifier, que, le jour ou le pape est intronisé, on le fait asseoir sur un siége de manière qu'on l'on s'assure qu'il est bien un homme complet. L'un des canons du concile tenu à Nicée en 325 porte: « Si quelqu'un a été fait *eunuque*, ou par les médecins dans une maladie, ou par les barbares, qu'il demeure dans le clergé; mais celui qui s'est mutilé lui-même, se trouvant en état de santé, doit être interdit, s'il fait partie du clergé; et, à l'avenir, on ne doit en promouvoir aucun. » Mais il est avec le ciel des accommodements. Voici, en effet, ce que Mignon raconte dans son curieux *Voyage en Italie*: « Il faut que je vous dise, pendant qu'il m'en souvient, un assez plaisant secret qu'on a trouvé ici en faveur de certains prêtres musiciens. Vous savez qu'un prêtre doit être un homme complet, et c'est une loi sans exception. Néanmoins, comme on a remarqué que cette perfection du corps apporte quelquefois du désagrément à la voix, et que, d'un autre côté, la douceur de la voix est d'une grande utilité pour mieux insinuer les choses, soit à l'église, soit à l'Opéra, on a trouvé un milieu pour accommoder l'affaire, et il a été convenu qu'un prêtre ajusté pour la musique pourrait exercer la sacrificature aussi bien qu'un autre, pourvu qu'il offrît de la perte d'une place qu'il pouvait facilement prétendre, il lui dit: « Insensé! de quoi me parles-tu? de quelle perte fâcheuse viens-tu m'entretenir? Voilà, ajouta-t-il, en montrant la place de sa mutilation, voilà une perte vraiment déplorable pour moi, puisqu'elle m'a privé de ce qui me faisait homme. » Ces paroles du général turc rappellent le mot d'une princesse de la cour de France au XVIe siècle. Un jour qu'elle passait dans sa litière fermée, elle entendit un aveugle qui lui demandait l'aumône en ces termes: « Ayez pitié d'un pauvre malheureux qui a perdu toutes les joies de la vie! — Tiens! fit-elle, c'est donc un *eunuque*? »

Au moyen âge, les *eunuques* étaient nombreux, et cela pour plusieurs causes. D'abord la mutilation était un châtiment souvent infligé aux prisonniers de guerre. Luitprand, chroniqueur du Xe siècle, raconte à ce sujet l'anecdote suivante. Théobald, marquis de Spolète, se trouvant en guerre avec les Grecs, s'empara d'un certain nombre d'ennemis et les renvoya après les avoir mutilés. « Alors, dit Luitprand, on vit venir de la forteresse une femme en fureur, les cheveux épars, brûlant d'amour et tremblant pour la virilité de son mari. Déchirant son visage de ses ongles ensanglantés, elle alla se lamenter devant la tente de Théobald. « Femme, lui » dit-il, pourquoi viens-tu ici te plaindre si » bruyamment? — Guerrier, répondit-elle, ce » n'est un crime nouveau et inouï que de faire » la guerre à des femmes innocentes. Aucune » de nous ne descend des Amazones; étrangères au métier des armes, nous nous livrons uniquement aux travaux de Minerve. » — Mais quel guerrier insensé a jamais fait » la guerre aux femmes? reprit Théobald. — Quoi! n'est-ce pas faire aux femmes la guerre la plus cruelle, n'est-ce pas leur causer le plus de mal possible, que d'enlever à leurs maris les organes qui donnent à notre corps la santé, et qui surtout sont pour nous l'espoir de la postérité? En mutilant les hommes, ce n'est pas leur bien, c'est le nôtre que vous enlevez. La perte de mes brebis ne m'a pas jusqu'ici fait venir » dans votre camp. Approuve le dommage » que vous m'avez causé en m'enlevant ces » troupeaux, mais l'autre perte dont je suis » menacée, cette perte cruelle, irréparable, » j'en ai horreur, je la maudis et ne puis m'y » soumettre. Que tous les saints me préser- » vent d'un tel malheur! » A ce discours, tous les assistants se prirent à rire. Cependant son argumentation leur parut si juste, que non-seulement on lui rendit son mari intact, mais encore on lui restitua les troupeaux qu'on lui avait enlevés. Comme elle s'en allait, Théobald lui envoya demander ce qu'il faudrait faire à son mari s'il était repris dans un combat. « Bon! répondit-elle; il a des » yeux, des oreilles, un nez, des mains et des » pieds; toutes ces parties sont à lui, faites-en » ce que vous voudrez; mais respectez les autres, qui sont à votre servante. »

Une autre cause qui multipliait les *eunuques*, c'était l'ignorance des médecins, qui avaient recours à la mutilation pour guérir les hernies. Ambroise Paré s'éleva fortement contre cette pratique, et recommanda de conserver précieusement *ce qui fait la paix de la maison*. D'ailleurs, au moyen âge, on ne rougissait pas beaucoup d'être *eunuque*, et l'on trouve dans le cartulaire de Notre-Dame de Paris une charte où l'un des témoins a signé ainsi: *Signum Alcheri, archiprestyters et eunuchi*. Parmi les autres *eunuques* qui méritent d'être cités, mentionnons Abailard, dont la pitense aventure est connue de tous; Paracelse, Boileau, le botaniste Robin et l'académicien Gombaud, dont Saint-Evremond a dit:

Gombaud, pour un châtré, ne manque pas de feu.

Maurepas était soupçonné d'être *eunuque* ou à peu près; aussi le chansonna-t-on de la façon suivante:

Maurepas devient tout-puissant;
Vîa c' que c'est que d'être impuissant.

Nous avons déjà dit que les *eunuques* ne peuvent faire partie du clergé catholique, et on a même été jusqu'à avancer, mais nous le rapportons ici sans le certifier, que, le jour ou le pape est intronisé, on le fait asseoir sur un siége de manière qu'on l'on s'assure qu'il est bien un homme complet. L'un des canons du concile tenu à Nicée en 325 porte: « Si quelqu'un a été fait *eunuque*, ou par les médecins dans une maladie, ou par les barbares, qu'il demeure dans le clergé; mais celui qui s'est mutilé lui-même, se trouvant en état de santé, doit être interdit, s'il fait partie du clergé; et, à l'avenir, on ne doit en promouvoir aucun. » Mais il est avec le ciel des accommodements. Voici, en effet, ce que Mignon raconte dans son curieux *Voyage en Italie*: « Il faut que je vous dise, pendant qu'il m'en souvient, un assez plaisant secret qu'on a trouvé ici en faveur de certains prêtres musiciens. Vous savez qu'un prêtre doit être un homme complet, et c'est une loi sans exception. Néanmoins, comme on a remarqué que cette perfection du corps apporte quelquefois du désagrément à la voix, et que, d'un autre côté, la douceur de la voix est d'une grande utilité pour mieux insinuer les choses, soit à l'église, soit à l'Opéra, on a trouvé un milieu pour accommoder l'affaire, et il a été convenu qu'un prêtre ajusté pour la musique pourrait exercer la sacrificature aussi bien qu'un autre, pourvu qu'il offrît de la perte d'une place qu'il pouvait facilement prétendre, il lui dit: « Insensé! de quoi me parles-tu? de quelle perte fâcheuse viens-tu m'entretenir? Voilà, ajouta-t-il, en montrant la place de sa mutilation, voilà une perte vraiment déplorable pour moi, puisqu'elle m'a privé de ce qui me faisait homme. » Ces paroles du général turc rappellent le mot d'une princesse de la cour de France au XVIe siècle. Un jour qu'elle passait dans sa litière fermée, elle entendit un aveugle qui lui demandait l'aumône en ces termes: « Ayez pitié d'un pauvre malheureux qui a perdu toutes les joies de la vie! — Tiens! fit-elle, c'est donc un *eunuque*? »

Au moyen âge, les *eunuques* étaient nombreux, et cela pour plusieurs causes. D'abord la mutilation était un châtiment souvent infligé aux prisonniers de guerre. Luitprand, chroniqueur du Xe siècle, raconte à ce sujet l'anecdote suivante. Théobald, marquis de Spolète, se trouvant en guerre avec les Grecs, s'empara d'un certain nombre d'ennemis et les renvoya après les avoir mutilés. « Alors, dit Luitprand, on vit venir de la forteresse une femme en fureur, les cheveux épars, brûlant d'amour et tremblant pour la virilité de son mari. Déchirant son visage de ses ongles ensanglantés, elle alla se lamenter devant la tente de Théobald. « Femme, lui » dit-il, pourquoi viens-tu ici te plaindre si » bruyamment? — Guerrier, répondit-elle, ce » n'est un crime nouveau et inouï que de faire » la guerre à des femmes innocentes. Aucune » de nous ne descend des Amazones; étrangères au métier des armes, nous nous livrons uniquement aux travaux de Minerve. » — Mais quel guerrier insensé a jamais fait » la guerre aux femmes? reprit Théobald. — Quoi! n'est-ce pas faire aux femmes la » guerre la plus cruelle, n'est-ce pas leur » causer le plus de mal possible, que d'enle- » ver à leurs maris les organes qui donnent » à notre corps la santé, et qui surtout sont » pour nous l'espoir de la postérité? En mutilant les hommes, ce n'est pas leur bien, » c'est le nôtre que vous enlevez. La perte de »